



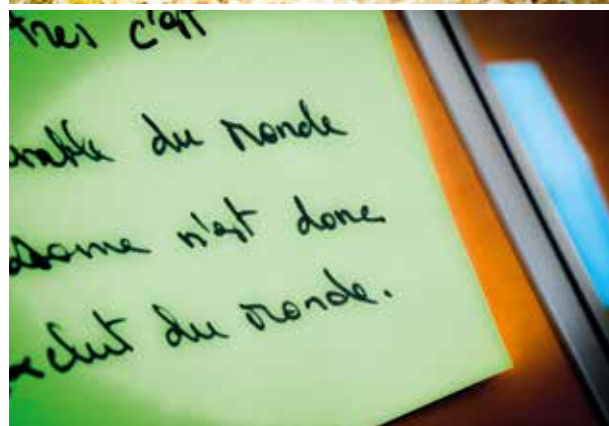
Grand
Angoulême

l'actu



**LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
Faire entendre votre voix

l'actu



P4

L'actu en brèves

Réouverture du camping, nouveaux vélos à Mobili'cycle, exposition Will Eisner, inscription FFSE, événements autour de la journée mondiale de l'Eau. Retrouvez toutes les infos en bref.

P5

L'actu les enjeux

Tout comprendre sur le secteur sauvegardé. La prise en charge des victimes de violences conjugales par le Centre hospitalier d'Angoulême.

P6 & p7

L'actu BHNS

Le projet BHNS de GrandAngoulême va faire l'objet d'une enquête publique.

P8 à p12

L'actu dossier

Le Conseil de développement va être renouvelé. L'occasion de (re)découvrir cette instance de démocratie participative.

P13

L'actu économie

Présentation du prêt croissance. Le forum de recrutement de la Charente met cette année l'accent sur la mobilité professionnelle en Océanie.

P14 & p15

L'actu conseil communautaire

L'actu vous dévoile le nouveau conseil communautaire de GrandAngoulême.

P16

L'actu énergie

L'Agglomération a mené sur le bâtiment de la STGA un programme de travaux d'amélioration énergétique. Il s'est terminé par la mise en service d'une chaudière à bois.

P17

L'actu habitat

Le service commun Application du Droit des Sols de l'Agglomération instruit désormais les actes d'urbanisme de 36 communes. Les productions en Pinel sont un succès sur le territoire. L'Agglomération a lancé le dispositif « Bien vieillir chez moi ».

P18 à p20

L'actu culture

Faites connaissance avec le festival Mars en Braconne et l'établissement culturel L'Épiphyte. L'espace Carat fête ses 10 ans. Les interventions en milieu scolaire de l'École d'art.

P21

L'actu environnement

Changement des jours de collecte des déchets ménagers. Le quartier du Champ de Manœuvre équipé de colonnes enterrées.

P22 & p23

L'agenda des équipements de l'agglomération

P24 & p25

L'actu coups de cœur et loisirs

Les bibliothécaires de l'Alpha partagent leurs coup de cœur. Prenez le temps de vous amuser avec les jeux proposés.

P26 & p27

L'agenda des communes

RETOUR EN IMAGES

SUR

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE



La 44^e édition du Festival international de la bande dessinée s'est déroulée du 26 au 29 janvier dernier. GrandAngoulême était fortement mobilisé. L'Alpha a ainsi accueilli l'exposition phare « Valérian : de la case à l'écran ».

MATCHS SA XV



Le SA XV peut compter sur le soutien de GrandAngoulême, important partenaire. Ce dernier est en outre le parrain de certains matchs de l'équipe angoumoisine de rugby (photo ci-dessus contre Biarritz). La prochaine rencontre parrainée aura lieu le 28 avril. Le SA XV jouera contre Carcassonne.

Construire ensemble



Le nouveau GrandAngoulême continue de se construire. Les élus comme les agents ont déjà pleinement conscience des questions d'intérêt général auxquelles ils doivent répondre.

Je vous invite, vous aussi, en tant qu'habitants, citoyens, à vous approprier cette nouvelle agglomération dont la priorité est d'améliorer votre quotidien. En signant un protocole de coopération entre l'Agglomération et le Conseil de développement, nous avons voulu renforcer le poids de la démocratie participative. « Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous » disait Aristote. C'est donc avec vous tous, avec votre regard extérieur et vos points de vue, que le projet de territoire doit se construire. En rejoignant le Conseil de développement, vous pouvez enrichir collectivement le débat d'idées et participer au rayonnement de GrandAngoulême.

Comme un rituel, attendu avec impatience, le Festival international de la bande dessinée a marqué le départ des grandes manifestations angoumoisines en janvier dernier. Sa 44^e édition a tenu toutes ses promesses et ce fut un plaisir d'entendre parler d'Angoulême sur tous les grands médias nationaux.

Enfin, le festival Mars en Braconne nous rejoint cette année. Avec sa programmation pluridisciplinaire et exigeante, je suis convaincu qu'il nous fera vivre de beaux moments inédits. Avec un territoire élargi à 38 communes, ce sont bien toutes nos richesses réunies qui vont permettre d'apporter un souffle nouveau à GrandAngoulême.

Jean-François Dauré,
Président de GrandAngoulême

l'actu

en brèves

De nouveaux vélos à Mobili'cycle

Les portes ouvertes de Mobili'cycle se dérouleront le samedi 18 mars.

Elles seront l'occasion de lancer les nouvelles acquisitions :

- 47 Vélos à Assistance Electrique (VAE) de 26 pouces, plus



petits que les précédents donc moins lourds ;

- 15 VAE pliables avec un nouveau design (voir photo) ;
- 2 remorques utilitaires (pour marchandises) ;
- 2 remorques enfants.

Pour rappel, sièges enfants, casques et sacoches sont également proposés.

www.mobilicycle.fr

Réouverture du camping intercommunal

Situé à proximité immédiate du plan d'eau de Saint-Yrieix et à cinq minutes du centre aquatique Nautilus, le camping 4 étoiles du plan d'eau sera ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre 2017. Il vous accueille dans un environnement calme, familial et naturel. Que vous voyagiez en caravane, en tente ou en camping-car ou que vous cherchiez le confort d'un mobil-home, vous pourrez profiter des activités de baignade, de voile, de canoë et de pêche.



05 45 92 14 64 (9h-12h30 et 15h-19h)
www.camping-angouleme.fr

L'exposition Will Eisner du musée de la BD s'offre à vous



À l'occasion de la création du nouveau GrandAngoulême, la Cité de la bande dessinée offre à tous les habitants de l'agglomération une entrée gratuite pour visiter le musée de la BD et l'exposition « Will Eisner, génie de la bande dessinée américaine ». L'offre est valable chaque dimanche du mois de mars sur présentation d'un justificatif de domicile.

Créateur de *Spirit*, référence de la bande dessinée policière dans les années 1940 et 1950, pionnier du roman graphique dans les années 1970, Will Eisner est un des hommes clés de la BD américaine. Maître du noir et blanc et du suspense, autobiographe, il a beaucoup œuvré pour l'émergence d'une bande dessinée adulte. L'exposition se veut urbaine et nocturne, pleine de malfrats et de femmes vénéreuses, de nostalgie et d'humour.

05 45 38 65 65 / www.citebd.org

L'Agglo se mobilise pour la journée mondiale de l'Eau



En écho à la journée mondiale de l'Eau, l'Unicef et Nautilus organisent la 10^e Nuit de l'eau le 18 mars. Le centre aquatique sera ouvert de 18h30 à 23h pour une nuit sportive et ludique. Les fonds collectés (droits d'entrée) contribueront au financement du programme Wash de l'Unicef qui soutient le rétablissement durable de l'accès à l'eau et à des infrastructures d'hygiène pour les populations d'Haïti.

Venez ensuite échanger sur le sujet « Eau et climat : du local au global, relevons le défi » lors de la conférence organisée à l'Alpha le 31 mars à 18h30.



FSSE : inscription des exposants en ligne

La 9^e édition du Forum Sport Santé Environnement (FSSE) aura lieu les 9 et 10 septembre 2017. Pour la première fois, les inscriptions des exposants (toute association sportive, environnementale et de santé basée sur le territoire du Grand Angoulême) peuvent se faire en ligne à l'adresse www.forum-sport-sante-environnement.com/inscription-associations, et ce jusqu'au 31 mars 2017 inclus. Il est également possible de retirer un dossier au siège de l'Agglomération, le délai de traitement de la demande sera néanmoins plus long.

05 16 53 02 37
j.buixuan@grandangouleme.fr

l'actu

les enjeux



GrandAngoulême prend soin de son patrimoine

Le cœur de ville d'Angoulême a été classé « secteur sauvegardé » pour protéger et mettre en valeur son patrimoine architectural et historique. Cette démarche d'urbanisme qualitative a été entreprise conjointement par l'État, GrandAngoulême et la Ville d'Angoulême.

3 questions à Elisabeth Blanc, du bureau d'études parisien Duché-Blanc

L'actu : Qu'est-ce qu'un secteur sauvegardé ?

E.B. : Installée en 1962 par la loi Malraux, la création des secteurs sauvegardés, dénommés aujourd'hui « sites patrimoniaux remarquables », a pour objectif de protéger le patrimoine des destructions ou des restaurations inadaptées, tout en favorisant sa mise en valeur et son évolution harmonieuse.

Le secteur sauvegardé d'Angoulême couvre 80 hectares. Il comprend le plateau et ses contreforts constitués par la ceinture verte et les lotissements des Rampes. Cette délimitation se justifie par l'appréciation collective de la valeur patrimoniale. Dans l'inconscient des Angoumoisins, le plateau confiné dans ses remparts adossés aux glaciers constitue le cœur historique de la ville, hérité de la concentration des fonctions politiques, administratives et religieuses.

L'actu : La création du secteur sauvegardé est l'étape préalable à l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). A quoi sert ce dernier ?

E.B. : Le (PSMV) est un document d'urbanisme qui se substitue au Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi). Plus détaillé que ce dernier, le PSMV contient des dispositions réglementaires concernant les travaux de restauration, à l'échelle de la parcelle et du bâtiment, dont il protège à la fois l'extérieur (façades et toitures)

mais également les intérieurs présentant un intérêt patrimonial (escaliers, caves, décors intérieurs, cheminées...). Il peut par ailleurs imposer des matériaux spécifiques ou des destructions ponctuelles dans un objectif de mise en valeur. Il porte également sur le traitement des espaces publics et paysagers. En résumé, c'est l'outil de gestion du secteur sauvegardé et les habitants doivent intégrer les prescriptions du Plan dans leurs projets.

L'actu : Quelle est la mission de votre atelier d'architecture et d'urbanisme ?

E.B. : Notre équipe a tout d'abord été missionnée pour délimiter le secteur sauvegardé. Le travail d'élaboration du PSMV est en cours. L'objectif est de proposer un règlement adapté à la diversité des types de patrimoines, aux réalités et aux besoins en qualité de vie actuels et à la volonté politique de valorisation foncière, patrimoniale et touristique du bâti. Un inventaire est actuellement mené sur le terrain. Si vous êtes propriétaire concerné, un architecte sollicitera l'accès à votre appartement, à votre cour, à votre jardin, etc., pour y relever toutes les caractéristiques. La constitution d'un fichier d'immeubles et d'espaces publics permettra une connaissance très fine du bâti et une meilleure compréhension de l'évolution de la ville. Elle contribuera ainsi à définir les bonnes pratiques lors des interventions de restauration, de réhabilitation et de rénovation.



Violences conjugales : et si on en parlait avec le Centre hospitalier d'Angoulême ?

En 2016, le nombre des victimes de violences conjugales prises en charge par le service social du Centre Hospitalier d'Angoulême (CHA) a augmenté de 69 % pendant que le type des blessures présentait une aggravation. Dans ce contexte, le service social a renforcé son action auprès des victimes afin de les accompagner pendant toute leur prise en charge (médicale, psychologique, juridique et sociale) pour une meilleure reconstruction. Il travaille également en étroite collaboration avec le service des urgences (un protocole d'accueil des victimes de violences conjugales a été mis en place au service d'accueil des urgences), souvent premier lieu d'accueil des victimes, mais aussi avec l'ensemble des services de soins.

En parallèle, le CHA renforce chaque jour ses partenariats avec les acteurs départementaux et particulièrement avec l'Association de Soutien aux Victimes d'Actes de Délinquance (ASVAD), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), l'unité de consultation médico-psychologiques du centre hospitalier Camille Claudel ou encore les forces de police et de gendarmerie. Développer des partenariats, c'est l'assurance d'un relai fiable pour la prise en charge des victimes et de leur entourage à leur sortie de l'hôpital. Aujourd'hui, le tabou des violences conjugales est encore trop fort dans la société française.

Le CHA a donc choisi d'en parler en novembre dernier autour d'une semaine dédiée à l'information et à la sensibilisation du grand public et des professionnels du CHA. Ces actions sont menées en coordination avec le Dr Blancher, urgentiste et médecin référent sur le thème des violences conjugales au CHA.

www.ch-angouleme.fr

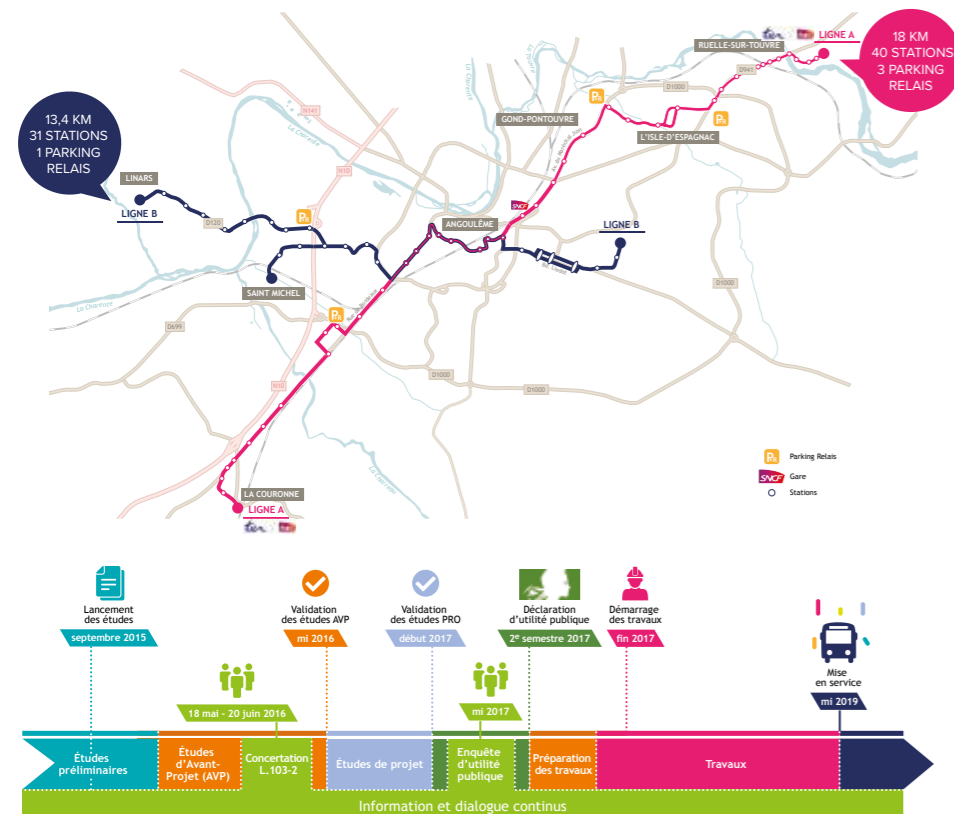
Du 27 mars au 28 avril 2017, le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du Grand Angoulême fait l'objet d'une enquête publique unique, qui aura lieu conjointement avec l'enquête parcellaire.

Le BHNS du Grand Angoulême sera l'équipement structurant du futur réseau de transport en commun de l'agglomération. Développées en coordination avec le projet de réorganisation du réseau, ses deux lignes favoriseront une desserte optimale de tout le territoire de l'agglomération grâce à une organisation du réseau autour de 4 niveaux de service :

1. 2 lignes de BHNS
2. Des lignes majeures en direction du cœur d'agglomération
3. Des lignes relais en direction du BHNS
4. Des lignes de proximité

Le BHNS profitera de voies dédiées, de priorités aux carrefours et d'une fréquence de passage régulière pour :

- offrir un service performant, régulier, confortable et accessible ;
- assurer une desserte optimale des principaux équipements et des quartiers de l'agglomération ;
- favoriser une meilleure articulation entre les différents modes de transport ;
- développer une réelle alternative à la voiture ;
- répondre à l'évolution des nouvelles habitudes de déplacement ;
- moderniser l'image du territoire et améliorer son cadre de vie.



ENQUÊTE PUBLIQUE

BHNS Grand Angoulême
BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

DU 27 MARS AU 28 AVRIL 2017

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

PARTICIPEZ AUX PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

EN SAVOIR PLUS : bhns-grandangouleme.fr

Le dossier d'enquête publique et le registre où vous pouvez déposer votre avis sont disponibles au siège de GrandAngoulême, dans les mairies de l'agglomération, ou consultables sur www.grandangouleme.fr

Qu'est-ce que l'enquête publique ?

L'enquête publique est un procédé réglementaire de consultation qui s'applique à tous les grands projets. Elle permet au public de s'informer et de s'exprimer sur l'utilité publique du projet de BHNS au regard de ses avantages et de ses impacts.

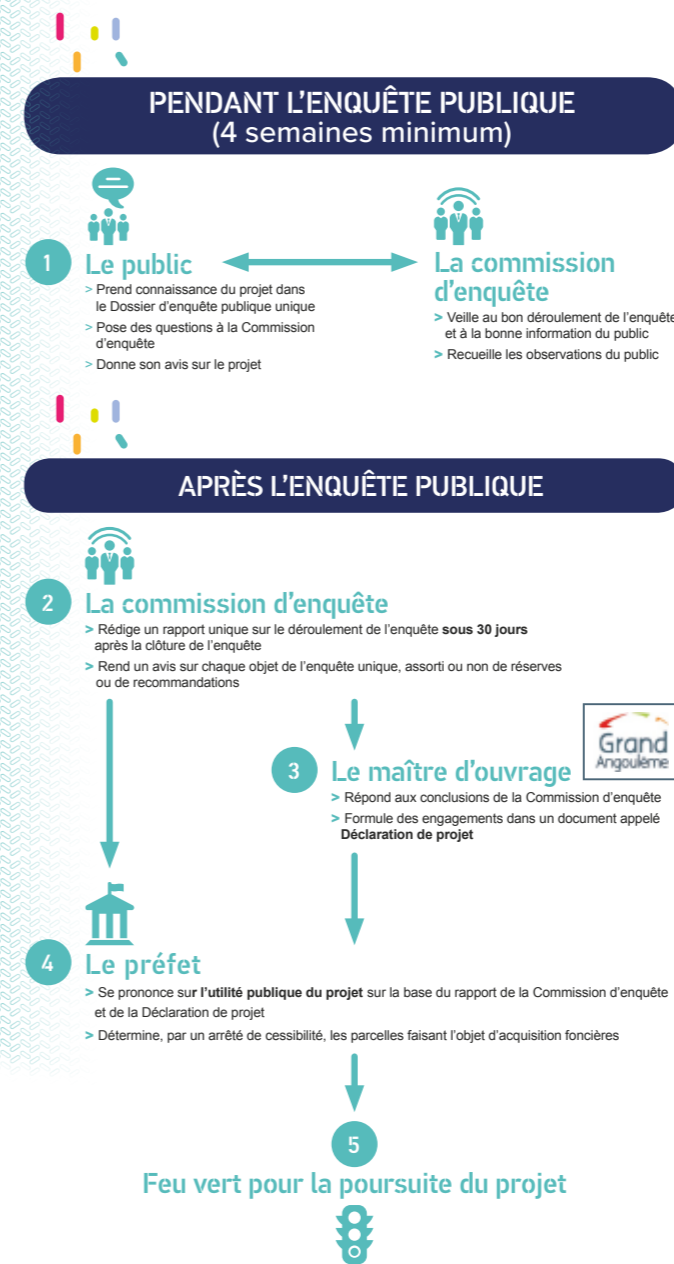
Elle est conduite sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante, désignée par le Tribunal administratif de Poitiers.

L'enquête parcellaire

Menée conjointement à l'enquête d'utilité publique, l'enquête parcellaire portant sur le projet de BHNS a pour vocation de déterminer précisément les parcelles concernées par ses emprises, en lien avec les propriétaires. Préalablement à l'enquête, le porteur de projet a informé individuellement les riverains concernés par la procédure d'acquisition foncière. Tout comme les autres pièces du dossier d'enquête parcellaire, les plans du dossier d'enquête parcellaire sont mis à la disposition du public.

S'informer sur le projet et participer à l'enquête publique

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN PRATIQUE



Comment participer ?

Pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies d'Angoulême, Soyaux, La Couronne, L'Isle-d'Espagnac, Ruelle-sur-Touvre, Linars, St-Michel et Fléac, ainsi qu'à la médiathèque l'Alpha et au siège de GrandAngoulême aux heures d'ouverture.

Consultez le dossier d'enquête publique ainsi que les documents d'information mis à votre disposition. Vous pourrez consulter et consigner vos observations, propositions et contrepropositions sur les registres ouverts à cet effet aux dates suivantes :

- Angoulême, lundi 27 mars, de 8h30 à 11h30
- Soyaux, jeudi 30 mars, de 16h à 19h
- L'Isle-d'Espagnac, mardi 4 avril, de 14h à 17h
- Linars, jeudi 6 avril, de 8h30 à 11h30
- Ruelle-sur-Touvre, lundi 10 avril, de 8h30 à 11h30
- Saint-Michel, vendredi 14 avril, de 8h30 à 11h30
- La Couronne, mercredi 19 avril, de 8h30 à 11h30
- Fléac, vendredi 21 avril, de 8h30 à 11h30
- Angoulême, mercredi 26 avril, de 14h30 à 17h30

Vous pourrez également déposer votre avis par courrier.

Et aussi :

- Consultez le dossier d'enquête et déposez votre avis sur le site Internet du projet : www.bhns-grandangouleme.fr
- Rendez-vous lors des permanences de la Commission d'enquête
- Demandez un rendez-vous avec l'un des membres de la commission d'enquête
- Envoyez votre avis à l'adresse suivante : GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey 16000 Angoulême

Toutes les informations sur le projet et les modalités de participation : www.bhns-grandangouleme.fr



Une aventure collective et humaine pour faire entendre vos voix

Depuis 2002, un Conseil de développement est en place à GrandAngoulême. Conséquence du passage à 38 communes de l'Agglomération, il doit être renouvelé. L'occasion de vous faire (re)découvrir cette instance de démocratie participative indépendante et neutre.

Le Conseil de développement

3 questions à Maud Fourrier, conseillère déléguée en charge du dialogue territorial et de l'évaluation des politiques publiques



L'actu : Quelle est l'importance d'un Conseil De Développement (CDD) pour une collectivité comme Grand Angoulême ?

M.F. : En toute indépendance, le CDD contribue à la dynamique démocratique locale, aux côtés d'autres instances participatives et initiatives locales. Il alimente et enrichit le débat d'idées autour des projets de notre territoire. Il apporte une vision transversale et est force de proposition d'actions innovantes. Le fait de disposer d'un regard extérieur constitue une aide précieuse pour les élus.

L'actu : Les élus tiennent-ils compte des avis émis par le CDD ? Quelle est la place de la participation citoyenne dans les décisions politiques ?

M.F. : Parmi les 27 contributions (Ndlr : avis émis de sa propre initiative aux élus) et avis rendus par le CDD à la demande des élus depuis 2009, sur des questions d'aménagement durable du territoire, de mutations économiques, de politiques solidaires..., je souhaite évoquer celle qui a permis d'adopter une charte de la participation citoyenne

lors du conseil communautaire du 16 février dernier. Élaborée par un groupe collaboratif inédit constitué d'élus(e)s, de technicien(ne)s et de citoyen(ne), et enrichie de propositions émises lors d'un forum citoyen ouvert, son premier engagement est de définir, dès l'émergence d'un projet, le niveau de participation des usagers, habitants et acteurs de la société civile. Le dialogue territorial est essentiel pour mesurer collectivement les enjeux et relever ensemble les défis qui s'ouvrent à notre Agglomération. Les élus s'engagent aussi à ouvrir le chantier de l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit de mesurer si les objectifs ont été ou non atteints et quels sont les impacts. C'est une étape obligatoire pour améliorer et adapter nos interventions.

L'actu : À quoi sert le protocole de coopération entre GrandAngoulême et le Conseil de développement qui a été voté lors du conseil communautaire du 16.02 ?

M.F. : En signant un protocole, le président de GrandAngoulême et la présidence du CDD formalisent le cadre de leurs échanges et de leurs coopérations, dans un climat de confiance. Il est indispensable que des rencontres régulières puissent avoir lieu pour rendre compte mutuellement des travaux menés. L'avenir d'un territoire se co-construit.



Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

C'est un collectif de citoyens et d'acteurs du territoire, issus d'horizons différents et tous bénévoles, qui souhaitent réfléchir ensemble et échanger pour proposer aux élus de GrandAngoulême des projets et des actions visant à améliorer leur vie quotidienne.

Que dit la loi sur les Conseils de développement ?

Les lois de 2014-2015 ont renforcé les Conseils de développement en les rendant obligatoires dans tous les établissements publics de coopération intercommunale (communautés d'agglomération, communautés de communes...) de plus de 20 000 habitants. Le Conseil de développement a pour vocation d'alimenter la réflexion des élus.

Coordination nationale
des Conseils de développement
www.conseils-de-developpement.fr

Quelles sont les missions du Conseil de développement ?

Il a trois missions principales :

- renforcer le débat public, en créant des espaces de débat et de réflexion ;
- aller à la rencontre et écouter les habitants et les acteurs du territoire ;
- construire collectivement des avis sur les projets et enjeux du bassin de vie.

www.codevgrandangouleme.fr

Sur quels thèmes travaille le Conseil de développement ?

Les grands enjeux du territoire autour de l'économie, du social et de l'environnement :

- les mutations économiques, l'économie sociale et solidaire
- les solidarités, la santé ;
- les déplacements ;
- le vivre ensemble ;
- la participation des citoyens et des acteurs dans la prise de décision politique ;
- la culture pour tous ;
- les politiques sportives.

Le Conseil de développement peut travailler sur tous les sujets du quotidien et beaucoup de ses propositions ont été retenues par les élus communautaires.



Forum ouvert « Et si on jouait collectif ? » en avril 2016 à l'espace Carat. Premières rencontres de la participation citoyenne sur le Grand Angoulême. 200 personnes présentes, 7 grandes propositions qui ont alimenté la charte de la participation citoyenne.

Quels sont les exemples concrets de travaux ?

Les membres du Conseil de développement recueillent l'avis du plus grand nombre de personnes.



Un groupe de travail composé d'élus, de techniciens et de membres du Conseil de développement a élaboré une charte de la participation citoyenne. Cette charte a été votée à l'unanimité par les élus. Elle les engage à prendre en compte la participation citoyenne dès la phase de projet des politiques publiques du territoire et pendant leur mise en œuvre.



Opération « Porteurs de paroles », « À quoi ça sert les autres ? », 2015-2016. 300 témoignages recueillis durant le festival Musiques Métisses et le forum Sport Santé Environnement.



Auditions de citoyens et d'acteurs pour nourrir la démarche et les propositions du Conseil de développement. Plus de 70 personnes ont été entendues sur la démocratie locale, la place des associations, le vivre ensemble...

Pourquoi un renouvellement en 2017 ?

Le Conseil de développement doit se renouveler pour la période 2017-2020 car Grand Angoulême compte dorénavant 38 communes. Il doit donc revoir sa composition en intégrant des citoyens et des acteurs de ces 38 communes.

Qui peut s'inscrire pour participer au Conseil de développement ?

Le Conseil de développement est ouvert à tout habitant majeur et tout acteur (association, entreprise...) se trouvant sur le territoire du Grand Angoulême, n'ayant pas de mandat d'élu au sein d'une collectivité territoriale et étant intéressé par les projets du territoire.

Pas besoin d'être un expert ! Il suffit d'avoir envie d'apporter son point de vue, son expérience et ses idées et d'avoir envie de travailler ensemble ! Un tirage au sort sera effectué si le nombre de candidatures est supérieur aux possibilités d'accueil.

Quels engagements pour les participants ?

- Un engagement de 3 ans minimum de 2017 à 2020 ;
- une participation à au moins un groupe de travail : 2 heures en fin de soirée 1 fois par mois ;
- il est possible de s'engager davantage en animant un groupe de travail et en participant à l'animation du Conseil de développement.



Composition du Conseil de développement

130 personnes maximum

- 40 % de citoyen(ne)s
- 30 % d'acteur(rice)s
- 30 % de représentant(e)s, non élus, des 38 communes

Bulletin d'inscription

Deux modalités d'inscription au choix (réponse souhaitée avant le 15 avril 2017)

1. Via le site internet du GrandAngoulême (www.codevgrandangouleme.fr / rejoignez le Conseil de développement)

2. Ou avec le bulletin-réponse ci-dessous à renvoyer à :

Conseil de développement du GrandAngoulême 25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême Cedex.

Je souhaite rejoindre le Conseil de développement du GrandAngoulême

Monsieur Madame

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tél : Email : Profession :

en qualité de citoyen en qualité de représentant d'une structure, d'une association...

Motivation :

Pourquoi avez-vous eu envie de participer aux travaux du Conseil de développement ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

L'actu a posé ces deux questions à six membres (trois hommes, trois femmes) du Conseil de développement.



Seyna N'Dione,
citoyenne, Angoulême
« **Un moyen formidable pour s'impliquer dans la vie du territoire** »

« Je m'intéresse depuis longtemps à la vie de mon territoire. Le Conseil de développement est donc un moyen formidable pour s'impliquer en contribuant aux propositions faites aux élus. J'apprécie également la capacité des membres du Conseil à réfléchir ensemble. J'y ai rencontré des personnes bienveillantes ayant le désir commun de participer à l'amélioration du territoire. Aujourd'hui, je co-anime un groupe qui réfléchit à la citoyenneté pour tous. »

Mickael Saludo,
citoyen, Puymoyen
« **Privilégier le champ des idées lié au développement humain** »



« En participant au Conseil de développement, j'ai souhaité donner de mon temps pour faire avancer le débat citoyen. Je crois à la nécessité d'une réflexion sur un temps long. Le Conseil permet de privilégier le champ des idées lié au développement humain, et pas uniquement celui lié au développement économique. J'ai apprécié rencontrer d'autres personnes, écouter d'autres idées, dans un cadre respectueux de la liberté d'expression et d'opinion de chacun. Les pensées divergentes permettent d'avancer ! »



Dominique Allafort, citoyen, La Couronne
« **Ma participation m'a enrichi** »

« Je me suis inscrit au Conseil de développement par curiosité et avec l'envie de participer à des projets constructifs sur la vie des habitants. Ma participation m'a enrichi : avec une volonté d'ouverture d'esprit et d'aller vers les autres, j'ai pu découvrir et partager d'autres points de vue, d'autres idées. »

Etienne Arlot,
citoyen, Nersac
« **Réfléchir avec les autres.** »

« Alors retraité depuis peu, j'ai intégré le Conseil de développement pour prolonger ma vie professionnelle et pour m'investir dans la vie locale en tant que citoyen, en espérant être utile. Le Conseil permet de participer en dehors de toute pression partisane et de nouer des relations amicales avec des personnes ayant comme moi envie de réfléchir de façon dépassionnée et collective. Je suis satisfait de voir que ça avance : la participation citoyenne semble de mieux en mieux prise en compte. »



Camille Septe, représentante d'une association, centre social des Alliers (Angoulême)
« **M'impliquer de façon concrète** »

« Je souhaitais ouvrir l'association que je représente à de nouveaux partenariats et échanges. Je voulais également faire évoluer les représentations, lutter contre les discriminations et transmettre les valeurs de l'éducation populaire. Le Conseil de développement m'a permis, en tant que citoyenne, d'apporter ma pierre à l'édifice, de m'impliquer de façon concrète pour le territoire et de mieux comprendre les enjeux de celui-ci. Je retiens de ma participation la qualité des échanges et des rencontres avec des personnes que je n'ai pas l'habitude de côtoyer. Et la possibilité de faire de vraies propositions aux élus. »



Pauline Tamisier,
représentante d'association puis citoyenne,
Gond-Pontouvre

« **Pas besoin d'être spécialiste !** »

Je suis rentrée au Conseil de développement d'abord comme représentante d'une association puis comme citoyenne car je souhaitais travailler sur des questions de société qui touchent tout le monde. Pas besoin d'être spécialiste ! Tout le monde peut participer. Les idées différentes des membres apportent des échanges dynamiques. Il y a une vraie écoute et une construction collective. Les travaux du Conseil étant entendus par les élus, c'est vraiment motivant !



Un prêt croissance pour développer les activités de son entreprise



À GrandAngoulême, le soutien à l'économie est une priorité. Si les aides financières à la création ou à la reprise d'entreprises sont multiples, les élus souhaitent qu'elles soient complétées par une aide au développement des entreprises. Pour la période 2015-2020, l'Agglomération a donc créé un fonds de soutien aux projets de croissance des entreprises de 2 M€ : le prêt croissance.

Ce prêt croissance est un prêt d'honneur à taux zéro sans garantie ni caution personnelle (il doit cependant venir en complément d'un prêt bancaire). Il est octroyé aux entreprises de l'industrie, des services aux entreprises et du commerce de gros domiciliées sur le Grand Angoulême pour leur projet de diversification et de développement : achat de matériel, recrutement, recherche de nouveaux marchés, communication, extension des locaux, internationalisation...

Chaque dossier passe entre les mains d'un comité d'agrément spécifique. Le comité veille à la capacité financière de l'entreprise de rembourser le prêt (au maximum en cinq ans) et étudie le projet de croissance dans sa globalité. C'est là toute l'originalité du prêt croissance de GrandAngoulême : un tel type de prêt est encore marginal dans les collectivités et, s'il existe, il concerne souvent une dépense

particulière. L'Agglomération a confié la délivrance du prêt et le suivi de son remboursement à son partenaire Initiative Charente.

Depuis 2015, six entreprises ont obtenu un prêt croissance pour 205 000 € attribués. Grâce au prêt croissance de Grand Angoulême d'une valeur de 50 000 €, l'entreprise HMC (découpe-emboutissage, découpe laser, mécanique de précision), à Nersac, a pu se lancer dans son projet de développement d'assemblage de produits multi-technologiques (associant le numérique), avec l'appui de la société Dreamtonic. La fabrication de tables tactiles pour tous les Buffalo Grill de France est ainsi en cours dans ses ateliers (voir photo).

Maison de l'entreprendre
Anne Le Mauff : 05 45 38 89 24

Initiative Charente
Véronique Auxire 05 45 69 63 00

300 postes à pourvoir au forum de recrutement

Soutenu par GrandAngoulême, DR16 (Développement Réseaux Charente) organise la 6^e édition du forum de recrutement de la Charente vendredi 24 mars à l'espace Carat. 85 entreprises seront présentes, tout domaine confondu, et environ 300 postes à pourvoir, tout contrat confondu. N'oubliez pas d'apporter vos CVs ! Un véritable espace sera dédié à la mobilité professionnelle internationale avec un zoom sur l'Océanie. Parmi les stands, celui du site web PVTistes.net. Le PVT, pour Programme Vacances Travail, permet aux jeunes de séjourner et travailler en Australie ou en Nouvelle-Zélande, destinations prisées des Charentais... Le Pôle emploi international de Bordeaux sera également présent. Depuis juillet 2016, ce dernier est dédié à l'Océanie et au Pacifique. Il proposera une conférence sur l'emploi en Océanie.

La Région Nouvelle-Aquitaine présentera quant à elle sa plateforme en ligne « So Mobilité ». À destination des 18-30 ans, elle permet de rapprocher les offres d'emploi au(x) profil(s) de candidat(s) correspondant(s). Venez l'essayer lors du forum ! Enfin, un espace convivial permettra de discuter avec des jeunes en mobilité.

Espace Carat
de 10h à 17h
Entrée gratuite



François Begaudeau,
responsable du centre Europe direct Charente conventionné avec le CIJ

« Les jeunes professionnels qui partent à l'étranger doivent accepter de repartir de zéro et de devoir se refaire des repères. Ils apprennent à aller au-delà de leur zone de confort. Quand ils reviennent, avec une nouvelle vision du monde, ils sont chargés d'idées pour la richesse du territoire qu'ils perçoivent autrement, comme une opportunité de développement. Ils sont aussi bien placés pour créer des coopérations internationales. Ce sont donc de vraiment bons profils pour les entreprises du territoire. »

Découvrez le nouveau conseil communautaire de GrandAngoulême

LES VICE-PRÉSIDENTS



Xavier BONNEFONT
Maire d'Angoulême
Promotion de l'image, de la bande dessinée et développement des coopérations territoriales et internationales



Marie-Hélène PIERRE
Maire de L'Isle-d'Espagnac
ESS - Économie circulaire - Emploi



Michel ANDRIEUX
Maire de Bouëx
Politiques d'intérêt communautaire - Coopération intercommunale



Anne-Marie BERNAZEAU
Maire de Saint-Saturin
Ressources humaines



André BONICHON
Maire de Nersac
Zones d'activités - Voiries communautaires



Jean-Claude COURARI
Maire de Balzac
Assainissement



Véronique DE MAILLARD
Adjointe au maire d'Angoulême
Mobilités



Gérard DEZIER
Maire de Gond-Pontouvre
Travaux - Équipements sportifs communautaires



Denis DOLIMONT
Maire de Saint-Yrieix-sur-Charente
Finances - Grand cycle de l'eau



Fabienne GODICHAUD
Maire de Saint-Michel
Commande publique



Yannick PERONNET
Adjoint au maire de Ruelle-sur-Touvre
Prévention collective
Valorisation déchets



François NEBOUT
Maire de Soyaux
Politique de la ville



Jean REVEREAULT
Adjoint au maire de Mouthiers-sur-Boëme
Transition écologique et énergétique



Roland VEAUX
Maire de Sers
Prospective territoriale - Schéma directeur du commerce PLH - ADS - SCoT



Vincent YOU
Adjoint au maire d'Angoulême
PLUI-HD - Stratégie foncière - Ressources foncières et projet d'autosuffisance alimentaire



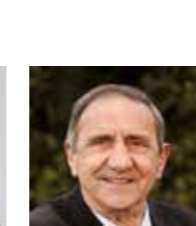
Jacky BOUCHAUD
Conseiller municipal d'Angoulême
Équipements de diffusion culturelle - Espace Carat



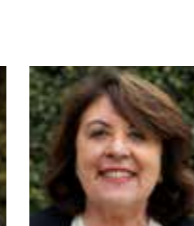
Denis DUROCHER
Maire de Trois Palis
Promotion du commerce de proximité
Revitalisation des centres villes bourgs



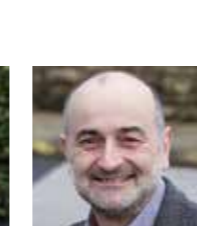
François ELIE
Adjoint au maire d'Angoulême
Déploiement numérique
Très haut débit



Guy ETIENNE
Maire de Fléac
Tourisme et patrimoine



Jeanne FILLIOUX
Maire de Champniers
Aménagement et reconversion des zones commerciales



Jean-Jacques FOURNIÉ
Conseiller municipal de Saint-Yrieix-sur-Charente
Innovation - Enseignement supérieur - Recherche



Maud FOURRIER
Adjointe au maire de La Couronne
Dialogue territorial - Évaluation des politiques publiques



Michel GERMANEAU
Maire de Linars
Réalisation du BHNS - Restructuration du réseau transports



Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU
Conseillère municipale d'Angoulême
Cohésion sociale - Enfance jeunesse
Accueil des gens du voyage

LES RAPPORTEURS



Michel BUISSON
Maire de Brie
Commission proximité, équilibre et identité territoriale



Gérard ROY
Maire de Roullet-St-Estèphe
Commission politiques et équipements communautaires



Alain THOMAS
Maire de Dirac
Commission finances et responsabilités sociétales

LE PRÉSIDENT



Jean-François DAURÉ
Maire de La Couronne

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Véronique ARLOT
Adjointe au maire d'Angoulême



Patrick BOURGOIN
Adjoint au maire d'Angoulême



Samuel CAZENAVE
Adjoint au maire d'Angoulême



Danielle CHAUVET
Conseillère municipale d'Angoulême



Françoise COUTANT
Conseillère municipale d'Angoulême



Bernadette FAVE
Conseillère municipale d'Angoulême



Martine FRANCOIS-ROUGIER
Conseillère municipale d'Angoulême



Joël GUITTON
Adjoint au maire d'Angoulême



Isabelle LAGRANGE
Adjointe au maire d'Angoulême



Elisabeth LASBUGUES
Conseillère municipale d'Angoulême



Philippe LAVAUD
Conseiller municipal d'Angoulême



Catherine PEREZ
Conseillère municipale d'Angoulême



Jean-Philippe POUSSET
Conseiller municipal d'Angoulême



Philippe VERGNAUD
Conseiller municipal d'Angoulême



Pascal MONIER
Adjoint au maire d'Angoulême



Anne-Sophie BIDOIRE
Conseillère municipale d'Angoulême



Gilbert CAMPO
Maire d'Asnières-sur-Nouère



Christophe RAMBLIERE
Conseiller municipal de Brie



Michaël LAVILLE
Conseiller municipal de Champniers



Dominique PEREZ
Maire de Claix



Françoise DELAGE
Maire de Dignac



Jean-Marc CHOISY
Maire de Garat



Danielle BERNARD
Adjointe au maire de Gond-Pontouvre



Bertrand MAGNANON
Adjoint au maire de Gond-Pontouvre



Eric SAVIN
Maire de Jauldes



Bernard DEVAUTOUR
Conseiller municipal de L'Isle-d'Espagnac



Zahra SEMANE
Adjointe au maire de La Couronne



Bernard CONTAMINE
Maire de Magnac-sur-Touvre



Jean-Marie ACQUIER
Maire de Marsac



Francis LAURENT
Maire de Mornac



Georges DUMET
Maire de Plassac-Rouffiac



Gérard BRUNETEAU
Maire de Puymoyen



Sabrina AFGOUN
Adjointe au maire de Roullet-St-Estèphe



Karen DUBOIS
Adjointe au maire de Ruelle-sur-Touvre



Jean-Luc VALANTIN
Adjoint au maire de Ruelle-sur-Touvre



Annette FEULLADE-MASSON
Adjointe au maire de Saint-Yrieix-sur-Charente



Jean-Luc MARTIAL
Maire de Sireuil



Catherine DEBOEVERE
Conseillère municipale de Soyaux



André LANDREAU
Conseiller municipal de Soyaux



Annie MARAIS
Conseillère municipale de Soyaux



Bernard RIVALLEAU
Conseiller municipal de Soyaux



Catherine BREARD
Maire de Torsac



Jacques DUBREUIL
Adjoint au maire de Touvre



André FRICHETEAU
Maire de Vindelle



Monique CHIRON
Maire de Voeuil-et-Giget



Thierry MOTEAU
Maire de Vouglézac



Jacqueline LACROIX
Maire de Vouzan



La STGA, un bâtiment exemplaire

Dans le cadre de la démarche TEPOS (Territoire à Énergie POSitive), GrandAngoulême s'investit en faveur du développement des énergies renouvelables et de la transition énergétique et le prouve par un exemple concret : le bâtiment de la STGA (Société de Transport du Grand Angoulême).

Les chiffres du programme de travaux

- Économie d'énergie escomptée :

35 %

- Investissement :

1 130 000 € HT

- Subventions :

392 561 €

(de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de l'Union européenne)

- Émissions CO2 évitées :

162 tonnes par an

Depuis 2011, l'Agglomération mène un programme de travaux d'amélioration énergétique sur son bâtiment de la STGA :

- mise en place d'une ventilation avec récupération de calories ;
- isolation et suppression des infiltrations de la toiture terrasse ;
- remplacement de l'ensemble des menuiseries et des murs-rideaux (mur de façade qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité).

Ce programme de travaux s'est terminé en décembre 2016 avec la mise en service d'une chaudière alimentée par des plaquettes bois. Leur approvisionnement régional permet de relocaliser l'énergie, donc les emplois liés. Ces plaquettes bois sont livrées dans un silo de 70 m³. Une vis sans fin les achemine dans la chambre de combustion, ce qui permet de chauffer l'eau. La chaleur est ensuite distribuée dans les radiateurs de l'ensemble des locaux (bureaux et ateliers). Une chaudière au gaz permet, en cas de

grand froid ou de panne de la chaudière à bois, d'assurer le chauffage. La STGA réduit ainsi sa consommation d'énergie et, de la même façon, ses factures énergétiques, au regard de l'augmentation constante du prix des énergies fossiles.

GrandAngoulême et la STGA ne s'arrêtent pas là

Au programme de travaux déjà cité s'ajoutent deux autres projets qui font de la STGA un bâtiment exemplaire :

- mise en place en 2010 d'une station de recyclage des eaux de lavage et récupération des eaux de pluie pour le lavage des bus (consommation d'eau divisée par deux) ;
- projet en cours de mise en place d'ombrières (structure destinée à fournir de l'ombre) photovoltaïques sur le parking des bus.

Habiter mieux

Dispositif « Bien vieillir chez moi »

Au titre de son PLH (Programme Local de l'Habitat) 2014-2020, GrandAngoulême s'est engagé à soutenir une politique de maintien à domicile des personnes âgées en situation de dépendance. L'Agglomération a donc lancé le dispositif « Bien vieillir chez moi ». Il concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, propriétaires occupants ou usufruitiers résidant sur le territoire. GrandAngoulême apporte une participation financière aux travaux d'amélioration et d'adaptation du logement à la vieillesse et au handicap, que ce soit l'installation d'une chambre en RDC, la transformation d'une baignoire en douche italienne, la mise en place de toilettes réhaussées... L'organisme Soliha Charente est l'intermédiaire entre vous et GrandAngoulême. Il montera donc avec vous votre dossier et s'occupera de faire toutes les demandes de subvention nécessaires. Il suivra également les travaux.



Soliha Charente
05 45 95 62 02
www.soliha16.fr

Un projet de construction ? GrandAngoulême à votre service



Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la fusion des communautés de communes Charente Boême Charraud, Braconne Charente et Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, le service commun Application du Droit des Sols (ADS) de GrandAngoulême instruit les actes d'urbanisme des 36 communes de la nouvelle Agglomération dotées d'un document d'urbanisme (donc Jauldes et Plassac-Rouffiac exceptées) : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc. Concernant Angoulême, les actes déposés sur le périmètre du secteur sauvegardé restent pour l'instant instruits par le service Urbanisme de la mairie d'Angoulême.

Service commun ADS - 139, rue de Paris
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
05 86 07 70 30

Le succès du Pinel « sur-mesure »

Depuis décembre 2015, GrandAngoulême est éligible à la loi Pinel (dispositif d'aide à l'investissement locatif dont le taux de réduction d'impôt peut atteindre jusqu'à 21%). La charte Pinel de l'Agglomération a été définie avec les professionnels du secteur pour répondre aux besoins réels du territoire : grands logements locatifs familiaux (T3 et +) en individuel, logements réhabilités plus performants thermiquement et logements aux loyers accessibles.

Les grandes dispositions de la charte permettent donc de répondre à ces besoins :

- pour 1 logement Pinel construit, 1 logement ancien réhabilité ;
- la performance thermique après travaux doit être d'au moins 35 % dans l'existant réhabilité ;
- le loyer est plafonné à 8,25 €/m², soit 15 % en-dessous du loyer moyen du marché local.

Après un an de mise en œuvre, le dispositif Pinel est une réussite :

• 175 logements Pinel validés par GrandAngoulême en 1 an donc autant de logements réhabilités sur l'agglomération

• 22 M€ de chiffre d'affaires engendrés par le dispositif sur le territoire

• 700 emplois dans le BTP (Bâtiment et Travaux Publics) concernés

Apprendre avec l'art



L'École d'art de GrandAngoulême intervient régulièrement dans les écoles primaires du territoire. Un « artiste-intervenant » incite les élèves à utiliser tout leur savoir et leurs compétences pour développer un projet artistique autour de l'architecture, du textile (plusieurs matières (fil, tissu...) et techniques utilisées), de l'image imprimée (dessin reproduit sur une matrice puis encré et imprimé selon la technique de gravure traditionnelle pour réaliser des séries)...

L'expérimentation artistique permet ainsi d'aborder les matières scolaires aussi variées que l'histoire, la géographie, la technologie, les mathématiques et la littérature et donne à l'enfant l'opportunité de mieux comprendre et apprendre les fondamentaux. Pendant les interventions artistiques, différentes approches approfondissent la démarche artistique. L'approche sensorielle pour appréhender l'espace, la lumière et les volumes.

L'approche ludique en construisant des maquettes ou par les jeux de constructions. L'approche descriptive, l'organisation de l'établissement scolaire par exemple. La réflexion met alors en relation la forme et la fonction. Ou bien encore l'approche concrète sur le terrain, visite et décryptage de la ville. L'installation plastique et sonore en photo ci-dessus a été réalisée par des primaires de l'école Uderzo. Les enfants ont appris à regarder autour d'eux et se sont interrogés sur l'espace proche, l'école, et l'espace éloigné, le quartier. Ce questionnement a fait le lien avec la géométrie, la lecture de plans, les sujets sociétaux et la découverte d'artistes comme Mondrian.

Festival Mars en Braconne,
la culture pour tous

Le festival Mars en Braconne est l'évènement culturel majeur de l'ex-communauté de communes Braconne et Charente. Théâtre, concerts, expositions, humour, magie, cirque et arts plastiques investiront ses sept communes (Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle) pendant 10 jours, du 17 au 26 mars. Chaque année, la programmation du festival est exigeante, pluridisciplinaire et créative. Elle invite en effet un public diversifié à

vivre ensemble de grands moments inter-générationnels, à aller à la découverte de formes artistiques inconnues et à créer des liens entre habitants, associations et artistes. De surcroît, cette 14^e édition est également l'occasion de découvrir ces sept communes et leur dynamisme.

Retrouvez toutes les dates,
les horaires
et les lieux des spectacles sur
www.marsenbraconne.ccbc.fr

Carat souffle sa 10^e bougie

Le 17 février 2007, l'espace Carat, situé sur la commune de L'Isle-d'Espagnac, ouvrait ses portes. Quelques jours plus tard, Johnny Hallyday mettait le feu aux 7 000 spectateurs présents (jauge maximale). Indochine, Yannick Noah, les Insus, le Congrès national des sapeurs-pompiers, les Salons de l'habitat et du mariage, le Forum orientation formation emploi... Les 577 événements organisés en 10 ans par l'équipement de GrandAngoulême ont attiré 1 352 017 visiteurs. Un beau succès !





L'Épiphyte ou la culture en milieu rural

L'Épiphyte est un pôle artistique situé sur la commune de Dirac (à 10 minutes d'Angoulême). Projet initié par l'ex-communauté de communes Vallée de l'Échelle, il a été inauguré en septembre 2015 avec l'objectif de proposer des ateliers de pratique artistique pour les amateurs et une offre culturelle de proximité en milieu rural.

Pédagogie

14 ateliers hebdomadaires

- Arts plastiques :
 - Création numérique (cinéma d'animation, mashup...)
 - Musique (pratique collective)
 - Théâtre
- Pour enfants à partir de 4 ans et adultes
- 6 artistes-intervenants les conçoivent et les animent pour emmener chaque amateur vers de nouvelles découvertes
- Pour les curieux, rendez-vous le 1^{er} juillet 2017 pour l'évènement de fin d'année : un moment festif et convivial autour des créations des ateliers (expositions, spectacles, concerts)

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). L'Épiphyte coordonne de nombreuses actions de pratiques artistiques en temps scolaire, périscolaire (TAP) et extrascolaire (stages). Ils permettent aux enfants fréquentant les écoles, les TAP, l'accueil de loisirs, le Relais d'assistantes maternelles et le Lieu d'accueil enfants-parents de rencontrer un artiste et de partager avec lui des temps de création originaux.

Ateliers nomades. L'Épiphyte propose aux communes de se déplacer chez elles un après-midi pour offrir un atelier artistique gratuit et conçu pour toute la famille !

Diffusion et médiation culturelle

Tous les évènements proposés par l'Épiphyte sont gratuits et ouverts à tous. Toute l'année, l'Épiphyte organise différents évènements culturels en lien avec une thématique.

Cette année, les « changements d'échelles » sont explorés. Cela donne lieu à des :

Expositions, montées en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) d'Angoulême, l'Artothèque d'Angoulême et des artistes.

Des visites commentées sont proposées au public et les scolaires sont les bienvenus.

Concerts et spectacles, organisés par l'Épiphyte ou en partenariat avec d'autres associations et festivals.

Résidences d'artistes locaux qui proposent des temps de rencontres et/ou de restitution pour partager leur travail et l'avancée de leur création avec le public.

Des moments de rencontres avec des artistes et des invités, des conférences, des lectures et des projections comme lors de l'évènement Animashup consacré à la création numérique programmé avec le cinéma Mégarama de Garat en 2016.

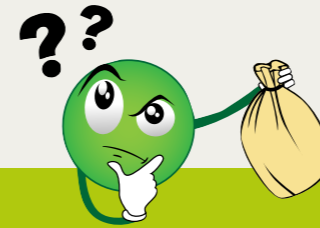
Marie Decarnin, directrice de l'Épiphyte

L'Épiphyte est un lieu de partage de la culture. On y explore différentes disciplines artistiques qui parfois se rencontrent pour créer autrement. Nous accueillons régulièrement des artistes professionnels, via nos évènements, qui nourrissent amateurs et curieux. Il est précieux de donner à tous la chance de voir des œuvres en vrai,

de les vivre ! L'Épiphyte est un soutien à la création professionnelle contemporaine locale puisque nous sollicitons une quinzaine d'artistes qui s'investissent avec passion dans nos projets en et hors les murs.

Page Facebook
« L'Épiphyte-Pôle artistique
GrandAngoulême »

l'actu de l'environnement



Des colonnes enterrées au Champ de Manœuvre

Le service Déchets ménagers continue d'étendre son dispositif de tri dans l'habitat collectif en mettant en place des colonnes enterrées avec l'aide des bailleurs et des communes concernées.

Fin 2016, le secteur nord-ouest du quartier du Champ de Manœuvre à Soyaux a été équipé de colonnes enterrées pour les ordures ménagères, le tri des emballages et papiers et le verre. Le service a réalisé une communication spécifique sur les consignes de tri et le fonctionnement du dispositif auprès de 400 logements.

Les chiffres

- 13 points de collecte sur le secteur nord-ouest totalisant 41 colonnes enterrées :
 - 15 pour les ordures ménagères
 - 13 pour le tri des emballages
 - 13 pour le verre
- 41 : nombre total de points de collecte dans le quartier depuis septembre 2010
- 147 : nombre total de colonnes enterrées par flux dans le quartier :
 - 62 pour les ordures ménagères
 - 44 pour le tri des emballages
 - 41 pour le verre
- 1 720 : nombre total de logements équipés

Coordonnées du service Déchets ménagers de GrandAngoulême :

N° Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(vendredi jusqu'à 17h)

www.pluspropremaville.fr
facebook.com/pluspropremaville.16



Changement des jours de collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la création de la nouvelle intercommunalité, le service Déchets ménagers optimise la collecte des déchets sur le territoire.

Ce travail d'optimisation est réalisé étape par étape. La première étape aura lieu le 3 avril : les tournées de collecte sur les sept communes de l'ex-communauté de communes Braconne et Charente seront modifiées et adaptées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le fait d'avoir un jour de collecte unique par flux et par commune permet :

- de simplifier les tournées de collecte ;
- d'éviter des oublis de ramassage ;
- de communiquer plus facilement et donc plus efficacement sur le territoire.

Communes	Nouveau jour de collecte des sacs et bacs noirs (présentation la veille au soir) à compter du lundi 3 avril 2017	Nouveau jour de collecte des sacs jaunes (présentation la veille au soir) à compter du lundi 3 avril 2017
Asnières-sur-Nouère	Lundi matin	Lundi matin, semaine paire
Balzac	Vendredi matin	Lundi matin, semaine impaire
Brie	Mercredi matin	Mardi matin, semaine impaire
Champniers	Jeudi matin	Mardi matin, semaine paire
Jauldes	Mercredi matin	Mardi matin, semaine impaire
Marsac	Lundi matin	Lundi matin, semaine paire
Vindelle	Vendredi matin	Lundi matin, semaine impaire

À NOTER : il y aura des exceptions concernant les jours de collecte de certains lieux-dits situés en limite de commune. Une communication spécifique sera réalisée en porte-à-porte sur ces secteurs. Exemple : lieu-dit La Simarde à Champniers collecté les mêmes jours que la commune de Brie.

24^e édition Les musicales



Jusqu'au 26 mars 2017, cinq concerts ouverts à tous et gratuits, comme autant d'invitations aux voyages et aux danses du monde. Avec pour la première fois cette année, une scène ouverte à de jeunes talents qui pourront se produire en première partie et insuffler un nouveau souffle. Événement organisé par la municipalité de Gond-Pontouvre sur proposition de l'Aca-mac, en partenariat avec la Région et Grand Angoulême.

À Gond-Pontouvre
www.gond-pontouvre.fr

Animations autour du fleuve Charente et de ses affluents

Depuis le 1^{er} janvier 2017, GrandAngoulême est compétente en matière de tourisme et de patrimoine. L'Agglomération a choisi la thématique du fleuve Charente et de ses affluents, éléments structurants du territoire, pour concevoir son programme d'animations 2017. En valorisant ces ressources locales, le programme offre ainsi des moments d'échange, de partage et de savoir pour les habitants. Les prochaines animations (gratuites et assurées par une médiatrice de Via Patrimoine) à noter dans vos agendas :

- « A la source du Claix : visite contée à la tombée de la nuit », samedi 25 mars à 18h, Claix (collation offerte par la commune après la visite) ;



06 37 97 38 52

Viva España



À Ruelle-sur-Touvre
Du 7 au 16 avril 2017
<http://assoespansolsdecharenteapfeef16.blogspot.fr>

Jusqu'au jeudi 30 mars - Soyaux

Exposition ludique - « La grande histoire d'un petit trait » - Serge Bloch - Espace Topaze - Soëlys - 9h/17h - 05 45 97 87 21

Mardi 14 mars - Soyaux

Spectacle musical jeune public
« Les fables en musique » - À partir de 9 ans - Music@16 / Festival La Tête dans les Nuages - Espace Henri-Matisse - 18h30 - 05 45 97 87 25 / 20

Mercredi 15 mars - Saint-Yrieix

Goûter atelier créatif - Pour les 4/5 ans Petites Oreilles en Goguettes - Médiathèque - 15h30 - Sur inscription - 05 45 38 95 00

Vendredi 17 mars - Ruelle-sur-Touvre

Café Lecture - Médiathèque - 16h - 05 45 65 34 89 - www.lalpha.org

Vendredi 17 Mars - Puymoyen

Théâtre - « Les tréteaux de la vallée »
Compagnie de Puymoyen - Salle des fêtes - 20h30 - 05 45 38 95 40

Samedi 18 mars - Touvre

Loto - Association Jeunesse Sportive de Touvre - Salle des sports - 20h - 06 77 83 23 98

Dimanche 19 Mars - Puymoyen

Festivallée - Concert au profit de la restauration des vitraux de l'église Saint-Vincent de Puymoyen - Ensemble Ottaviano - Église - 16h - 05 45 38 95 40

Du lundi 20 mars au samedi 1er avril Ruelle-sur-Touvre

Exposition - Philippe UG - Dans le cadre des Petites Oreilles en Goguettes Médiathèque - Entrée libre aux heures d'ouverture

Samedi 25 mars - Fléac

Concert - La musique pendant la grande guerre - L'harmonie municipale d'Angoulême - Salle des fêtes - 20h30 - www.fleac.fr

Mercredi 29 mars - Ruelle-sur-Touvre

Atelier POP-UP - En présence de l'artiste Philippe UG - Durée 2h - À partir de 8 ans Gratuit- Médiathèque - 16h - Sur réservation

Agenda

des communes

Du jeudi 30 mars au samedi 1er avril Ruelle-sur-Touvre

Festival du livre jeunesse - Rencontres d'auteurs, atelier, spectacles... Centre culturel - 05 45 05 45 05 - www.fcol16.org

Samedi 1er avril - Garat

Spectacle de cabaret - Cie Coup d'chapeau Comité de jumelage - Salle polyvalente - 20h30 - Payant - Réservation - 06 45 84 93 45 / 06 26 55 71 87

Dimanche 2 Avril - Puymoyen

Trail « La Puymoyennaise » - Salle des fêtes - À partir de 7h30 - 06 60 57 19 48 - www.baladeetpuymoyennaise.com

Dimanche 2 avril - Brie

Vide chambre d'enfants - Section éveil Galipette - Balades en poney pour les enfants, tombola - Salle des fêtes - De 8h à 16h - Possibilité de se restaurer sur place - 06 93 92 40 72 ou 06 87 05 42 98

Lundi 3 avril - Saint-Yrieix

Histoires pour les p'tites Z'oreilles Pour les 0 à 5 ans - Petites Oreilles en Goguettes - Médiathèque - À 10h et 11h - Sur inscription - 05 45 38 95 00

Du lundi 3 avril au vendredi 30 juin Soyaux

Exposition évolutive - « Sillage et textes » Sandolore Sykes et Brigitta Horváth / Association Anim'Bulles - Espace Topaze Soëlys - De 9h à 17h - 05 45 97 87 21

Du mardi 4 au samedi 15 avril Saint-Yrieix

Exposition « Dans l'ensemble »
Elisa Géhin - Petites Oreilles en Goguettes Médiathèque - 05 45 38 95 00

Mercredi 5 avril - Ruelle-sur-Touvre

Conférence - « Oiseaux migrateurs et changement climatique » - Jean-Pierre Sardin, membre de Charente Nature - Université Populaire - 20h30 - 05 45 65 59 59

Vendredi 7 avril - Gond Pontouvre

Spectacle - « Le corbeau et la tortue »
Théâtre du Loup Blanc - En partenariat avec GrandAngoulême - Salle des fêtes - 20h30 - www.gond-pontouvre.fr

Samedi 8 avril - Saint-Yrieix

Histoires pour les p'tites Z'oreilles Pour les 0 à 5 ans - Petites Oreilles en Goguettes - Médiathèque - 11h - Sur inscription - 05 45 38 95 00

Samedi 8 avril - La Couronne

Inauguration de la grainothèque, initié par le groupe d'échanges et de savoirs jardin du CSCS - Conso malin, trucs et astuces Médiathèque - 10h30 / Quartier de l'Étang des Moines : à partir de 13h30 - Gratifiera, compostage en pied d'immeuble, atelier réparation de vélos, animations jardin et nature, concert décentralisé Musiques Métisses - CSCS : 05 45 67 17 00 - Mairie : 05 45 67 28 11

Samedi 8 avril - Mornac

Concert de chant choral - Récital de printemps - Choeur des Fontaines (chorale de Mornac) et Grains de phonie (chorale de Breuillet) - Salle des fêtes - 20h30 - Payant - 05 45 64 12 68

Samedi 8 avril - La Couronne

Concert de Ewa Tohinou, dans le cadre de la Caravane Musiques Métisses - Culture en Agglo - Quartier de l'Étang des Moines à La Couronne

Dimanche 9 avril - Nersac

Salon des collectionneurs et bric à brac par l'AAATL, Nersac Football Club et la mairie de Nersac - 06 19 72 03 31

Du lundi 10 avril au dimanche 23 avril La Couronne

Exposition d'Élisa Géhin, - « Le monde dans l'ensemble » - Festival Petites oreilles en goguette - Médiathèque - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque - 05 45 67 29 67

Jeudi 13 avril - Ruelle-sur-Touvre

Polar y tapas - Échange autour du polar espagnol - Salon du Centre culture - 18h30 - Entrée libre sans réservation

Samedi 15 avril - L'Isle-d'Espagnac

Théâtre - Vaincre la mucoviscidose - Espace Georges-Brassens - 05 45 38 78 03

Samedi 15 avril - Mornac

Baby-foot en doublette - Au profit de l'association Agathe et Paul - Salle des fêtes - 17h - Payant - Sur inscription : 06 61 41 34 04 / 06 80 56 38 29

Du mardi 18 au vendredi 21 avril Angoulême

Université en Angoumois « Monuments et politiques : se souvenir, enraciner, dominer »
Conférences et visites - Via patrimoine - RV : médiathèque L'Alpha (auditorium) - viapatrimoine@gmail.com - www.angouleme-tourisme.com/408-via-patrimoine

Samedi 22 Avril - Puymoyen

Festival des mots - Associations Festivallée et EnCr'ages - 05 45 94 49 03

Lundi 1er Mai - Puymoyen

Balade des Eaux-Clares - Association Balade des Eaux-Clares - La Puymoyennaise - Départs de 8h à 14h - Château de Clairgon - 06 60 57 19 48

Mercredi 3 mai - La Couronne

Spectacle - « Histoire de Signes »
Cie Singuliers associés

Vendredi 5 mai - Linars

Spectacle - « Histoire de Signes »
Cie Singuliers associés

Dimanche 7 mai - Touvre

Brevet cycliste 100 kms - Cyclo Club de Touvre - Départ : Maison de quartier - À partir de 9h - 05 45 65 48 78

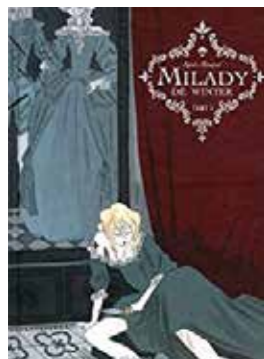
Vendredi 12 mai - Gond Pontouvre

Les singuliers associés - Spectacle « Histoire de signes » - En partenariat avec GrandAngoulême - Salle des fêtes - 20h30 - www.gond-pontouvre.fr

Vendredi 12 mai - Linars

Spectacle - « Groméo et Fluette »
Cie Les Danglefou

**Bandes dessinées
Milady de Winter**



1 & 2

d'Agnès Maupré

Les *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, vus à travers les yeux d'un personnage « secondaire », la fascinante et vénéneuse Milady. Et l'auteure réussit le tour de force de renverser les rôles, de mon-

trer une Milady touchante, cherchant surtout à survivre dans un monde dominé par des hommes sans scrupule, de rappeler l'attitude ni honorable, ni chevaleresque de d'Artagnan à son égard. Un éclairage neuf et bienvenu sur une des œuvres majeures de la littérature française !

Monde Créer
Côte : BDA MIL 01 & BDA MIL 02



**Documentaire
Défilé de fée**

de David Ellwand.

Révolution dans le monde de la mode : les fées ont enfin leur créateur ! Robes chatoyantes et costumes aériens sont créés en plumes, feuilles, graines et autres éléments naturels. La collection printemps-été de la maison Ellwand vous fera rêver.

Monde Créer - Côte : 745.5 NAT



**Bandes dessinées
Je viens de m'échapper du ciel**

de Laureline Mattiussi d'après Carlos Salem

Carlos Salem est l'auteur argentin de polar bien connu pour les désopilants *Aller Simple* ou *Nager sans se mouiller* à l'univers baroque et décalé. Laureline Mattiussi est l'autrice, prix Artemisia pour *L'île aux Poulailleurs* (récit de pirates au féminin) que l'on a revue croquer la Rome antique pour la *Lionne 1* et 2. Ici, elle adapte librement l'histoire plurielle et mystique mettant en scène un voyou gentiment raté, pilier de comptoir amoureux d'une serveuse et séduit par un ange... Récits encore inédits en français faisant la part belle à l'onirisme et à une volupté des corps et des atmosphères que son somptueux noir et blanc sert à merveille...

Monde Créer - Côte : BDR MAT



**Roman
La maison dans laquelle**

de Mariam Petrosyan

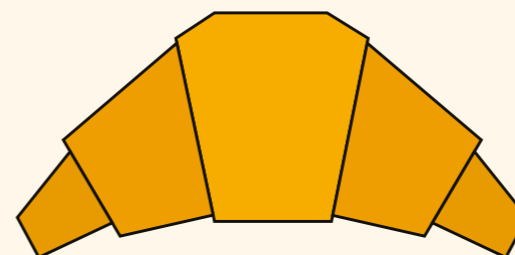
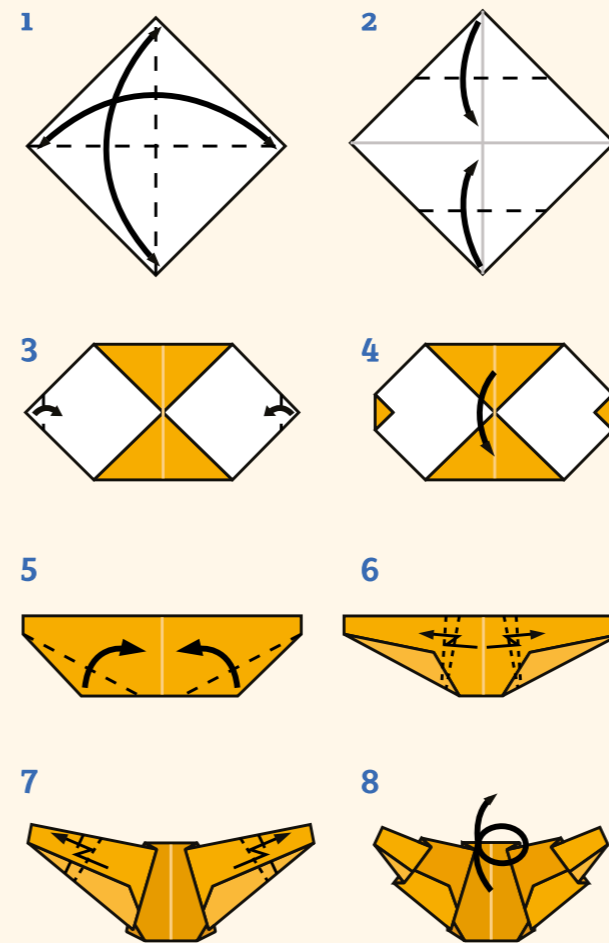
On la nomme la Grise. C'est un très étrange internat pour enfants et adolescents handicapés qui vont y vivre de multiples aventures jusqu'à l'âge de leurs dix-huit ans. Alors ils seront confrontés à la plus dure épreuve : retourner dans le monde. Un premier roman hors normes, un gros pavé de presque mille pages, mélangeant réalisme et fantastique, un ovni littéraire comme on les aime, ensorcelant, complètement addictif. Allez, osez franchir le seuil de la Maison, vous ne le regretterez pas !

Monde Imaginer
Côte : R PET



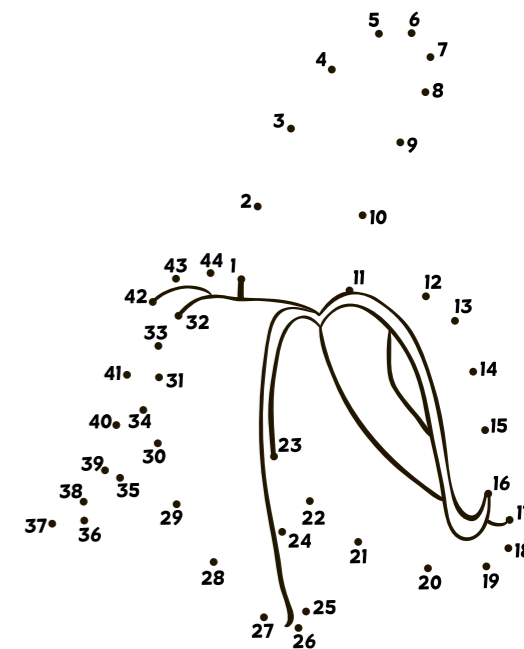
ORIGAMI

Sur une feuille de couleur, plies et découpes ton croissant.



POINTS À RELIER

Relie les points et découvre le dessin magique.



SUDOKU

4	1	2			7			9
	5			4		2	6	
	6	7			8	4		
9		6	4		2			
	8						2	
			8		1	7		6
		1	3			8	7	
	4	5		8			1	
7			6					2

2	7	6	5	1	9	8	3	7
3	1	9	6	8	7	5	4	2
5	7	8	4	3	1	6	9	
9	6	7	1	3	8	4	2	5
4	2	5	9	7	6	3	8	1
8	3	1	5	2	4	9	7	6
1	5	4	8	2	9	7	6	3
7	2	6	7	3	2	1	6	8
6	8	3	8	7	3	8	1	4

Solutions :

ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE • BALZAC • BRIE • CHAMPNIERS
JAULDES • MARSAC • VINDELLE



14^{ème}
Festival

MARS EN BRACONNE

17 | 26
MARS
2017

WWW.MARSENBRACONNE.CCBC.FR



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

